

Image not found or type unknown



## Publicite dans garage privé

Par **Bidule64**, le **25/02/2019** à **18:16**

Bonjour

je voudrais savoir s'il est legal de mettre une affiche publicitaire sur le mur d'un garage en sous sol d'un immeuble (copropriétaires et locataire) dans un box non fermé à la vue de tous.

Cette affiche est collée sur carton faisant office de protection des portes de voitures.

Merci pour votre reponse

Par **youris**, le **25/02/2019** à **19:25**

bonjour,

je suppose qu'il s'agit d'un box privatif, à mon avis, rien ne doit l'interdire dans votre règlement de copropriété.

si c'était le cas, cela interdirait d'y stationner des véhicules professionnels comportant des publicités peintes sur les carrosseries.

quel est votre préjudice ?

salutations

Par **Bidule64**, le **25/02/2019** à **22:42**

Je ne suis que locataire. Cette personne est aussi locataire. Le box est ouvert et son panneau publicitaire est collé au mur dans le box.

On nous a signalé de ne pas déposer de cartons ni d'outils afin que tout soit propre et net alors pourquoi cette personne aurait le droit de coller un carton publicitaire de 1,5m sur 2m. C'est ma question. A. T elle le droit?

Par **Tisuisse**, le **26/02/2019** à **06:48**

Bonjour,

Posez cette question à votre propriétaire et ce sera à lui d'intervenir auprès du syndic pour faire supprimer cette PUB si celle-ci est contraire au règlement de copropriété.